



Partenariat

Résidence Habitat Jeunes P. Varangot /

Faculté des métiers de St Malo

Hébergement des apprentis

Année 2017-2018

Livret d'accueil



Résidence Habitat Jeunes - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo

Tél. : 02 99 40 29 80 - Fax : 02 99 40 29 02

Mail : habitatjeunes.cpv@atal.bzh - Site : www.centrevarangot.com

Siret : 777 769 506 00018 - APE : 5590Z



Présentation

Par convention, la Faculté des métiers de St Malo et la Résidence Habitat Jeunes Patrick Varangot ont convenu de développer un partenariat pour l'accueil, l'hébergement et la restauration des apprentis en formation. Cette résidence est intégrée à un Centre qui développe une double activité :

Habitat Jeunes : Accueil et accompagnement de Jeunes en activité

Tourisme à Vocation Sociale : Ethic étapes (Accueil international de groupes) et Auberge jeunesse.

- **Situation géographique**

L'hébergement se fait au

Centre Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht

35400 St Malo

Ce Centre est situé dans le quartier résidentiel de Courtoisville, à 200 m de la plage, entre St Malo Ville et le Quartier de Paramé.



- **Accès : Centre de formation - Résidence Habitat Jeunes (distance 3km)**

En bus direct : Ligne 4

- Monter à l'Arrêt « Maupertuis » situé à 200 m du Centre de formation
- Prendre direction « Rothéneuf »
- Descendre à l'arrêt « Chateaubriand » situé à l'arrière du Centre P. Varangot

Pour le retour, prendre le même bus, direction « Château Malo »

Durée du trajet : 10mn environ / Tarifs: 1.30 € le ticket - 10,50 € le carnet de 10 tickets

Validité : 1h30 mn après oblitération - Plus d'infos sur le site de la société de transport : www.ksma.fr

En voiture : Direction « Courtoisville », « Thermes Marins », « FJT/Auberge de jeunesse »

A pied : Durée du trajet 45mn environ en passant par la gare SNCF, puis l'avenue de Moka, l'avenue Pasteur à droite et la rue du Révérend Père Umbricht dans le prolongement

Fonctionnement

- Dès réception du dossier d'inscription **complet**, un hébergement est réservé du lundi soir au vendredi matin **pour chaque semaine de formation**, selon le planning transmis par la Faculté des métiers.
- L'engagement est pris pour toute l'année scolaire. **Toute absence doit être justifiée : raisons de santé, de formation, d'activité professionnelle...**
- Nous prévenir au moins 8 jours à l'avance de toute absence. Pour les cas de force majeure, nous contacter au plus vite et nous adresser un justificatif.
- La demi-pension est obligatoire du lundi soir au vendredi matin (semaine de formation type) / adaptation toutefois aux autres rythmes des formations.
- Tarifs 2017/2018 : consulter le secrétariat de la Faculté des Métiers
- Le paiement de la semaine d'hébergement se fait en début de semaine **auprès du secrétariat de la Faculté des métiers.**
- Une caution correspondant à 1 semaine d'hébergement et de restauration est demandée par la Résidence Habitat Jeunes. Elle n'est pas encaissée mais permet de couvrir les coûts de réparation en cas de dégradation matérielle ou de paiement d'une semaine d'absence non justifiée.
- Le lundi, l'accueil, l'attribution des badges et la répartition dans les chambres se font entre **17h00 et 18h30**, au fur et à mesure des arrivées. L'animateur en charge de l'accueil prend en compte, autant que possible, le souhait de chacun.
- Les autres jours de la semaine, l'accueil des apprentis à la résidence se fait dès la fin des cours.
- Un contrôle des présences est effectué à différentes heures de la soirée (cf. règlement de fonctionnement – Article 2 page 2).
- Le transport des bagages, entre le Centre de Formation et la Résidence Habitat Jeunes, est assuré par la Faculté des métiers le lundi après-midi et le vendredi matin.

- **Hébergement du Dimanche soir** : Sous certaines conditions (cf. règlement intérieur article 9) possibilité d'être hébergé le dimanche soir au tarif de 24,80 €, petit déjeuner compris.

Attention ! Le paiement de la nuitée du Dimanche soir est à régler directement à la Résidence Habitat Jeunes le lundi pendant le temps d'accueil

Le service de restauration est fermé les week-ends et jours fériés.

Modalités d'accueil

- Hébergement en chambre de 2 à 3 pers, avec douche et toilettes.
- Accueil et accompagnements réalisés par des Professionnels de l'Animation sociale.
- Mise à disposition d'espaces collectifs pour favoriser la vie collective : Salle de remise en forme, salle de ping-pong, terrains de sports (tennis, volley) avec prêt de matériel, jeux de société, borne internet, salle TV, bar,...
- Des animations collectives proposées chaque semaine (sportives, culturelles, ludiques, ...), favorisant la participation et l'expression des jeunes.
- Une restauration de qualité, élaborée par les cuisiniers au Centre, servie en self :
 - Diner : 19h30 à 20h
 - Petit-déjeuner : 6h à 9h30

Contacts :

Résidence Habitat Jeunes Patrick Varangot

37, Avenue R.P. Umbricht

35400 SAINT-MALO

Tél : 02.99.40.29.80

Fax : 02.99.40.29.02

Courriel : habitatjeunes.cpv@atal.bzh

Site : www.centrevarangot.com

Animatrice référente Accueil socio-éducatif : Cécile ALLANIC

Directeur : Thierry FAUCHOUX